

6.7 Annexe 7 : Annemasse Agglomération



SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation

5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Antoine TEYCHENEY, Bruno DAVID

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Annemasse Agglomération

Rapport de campagne : Année 2024

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE



6.7.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Etrembières	Agglo. Annemasse	C2 Annemasse Le Perrier	2 décembre
		Annemasse PAV*	2 décembre
		Annemasse Hypercentre	3 décembre
		Cranves-Sales	3 décembre
		Ambilly	5 décembre
		Expérimentation Biodéchets – Annemasse hypercentre	6 décembre

6 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne, contre 5 lors des campagnes précédentes.

*La tournée prévue à l'origine était celle de « Vétraz Monthoux » mais à la suite d'une erreur nous avons prélevé une tournée qui prélevait une petite partie de Vétraz et pour le reste Annemasse sur un secteur en PAV.

6.7.2 Résultats de la campagne d'Automne 2024

Le tableau ci-dessous présente les résultats, par catégorie et sous-catégorie, de la composition des OMR échantillonnés pour cette dernière campagne sur le territoire. Il met en valeur les potentiels de tri sur le territoire.

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	2,4%	25,6%	70,5	38,7 Haut-Bugey Agglomération	73,7 CC Arve et Salève
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,0%				
	Emballages métaux ferreux	1,4%				
	Emballages aluminium	0,7%				
	Journaux, magazines et revues	0,9%				
	Imprimés publicitaires	0,7%				
	Papiers bureautiques	1,1%				
	Emballages cartons plats	3,2%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	1,8%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,3%				
	Emballages papier	1,5%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,2%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	3,4%				
	Calage en polystyrène grands formats	1,0%				
	Autres emballages composites	1,8%				
Emballages combustibles	0,0%					
Emballages incombustibles	0,3%					
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	5,6%	5,6%	15,3	0,6 CC Vallée Verte	15,3 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	12,7%	19,7%	54,2	36,6 CC Vallée Verte	73 CC Pays Rochois
	Déchets de jardins	2,2%				
	Éléments fins	4,8%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	1,7%	5,9%	16,2	4,4 CC Rumilly Terre de Savoie	21,3 CC Usse et Rhône
	Cables électriques	0,1%				
	Textiles	3,4%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,1%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,6%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	8,5%	43,2%	118,9	71,26 CC Pays Rochois	118,9 Annemasse Agglo
	Autres putrescibles	3,5%				
	Autres papiers	0,2%				
	Autres cartons	0,7%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	4,6%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	4,0%				
	Autres plastiques	4,2%				
	Combustibles non classés	7,1%				
	Autres déchets en verre	1,8%				
	Autres métaux ferreux	1,7%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	1,8%				
Autres métaux	0,4%					
Incombustibles non classés	4,7%					
TOTAL		100,0 %	100,0 %	275		

Tableau 32: Composition des OMR de l'Agglomération Annemasse en fonction des consignes de tri (A2024)

Pour cette dernière campagne, on remarque que la part de déchets valorisables dans les OMR de l'Agglomération d'Annemasse sont principalement représentées par des déchets multimatériaux (25,6%). Les déchets compostables et le verre totalisent 25% soit 69,5 kg/hab/an.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	38,7	Genevois	0,6
Pays de Gex	40,8	Pays Rochois	0,8
Usses et Rhône	44,0	Terre Valserhône l'Interco	1,0
Terre Valserhône l'Interco	44,9	Arve et Salève	1,3
Genevois	45,9	Usses et Rhône	1,9
Rumilly Terre de Savoie	52,6	Pays de Gex	3,3
Pays Rochois	55,6	Vallée Verte	4,6
Haut-Bugey Agglomération	59,8	Rumilly Terre de Savoie	7,7
Annemasse Agglomération	70,4	Haut-Bugey Agglomération	14,0
Arve et Salève	73,7	Annemasse Agglomération	15,3

Tableau 33 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

Durant cette campagne d'automne 2024 Annemasse Agglomération se classe :

- 9^{ème} sur le multimatériaux (31,7 kg/hab/an de plus que la CC classée 1^{ère}),
- Dernière sur le verre, avec un gisement presque 26 fois supérieur à celui de la CC Genevois.

6.7.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des

résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

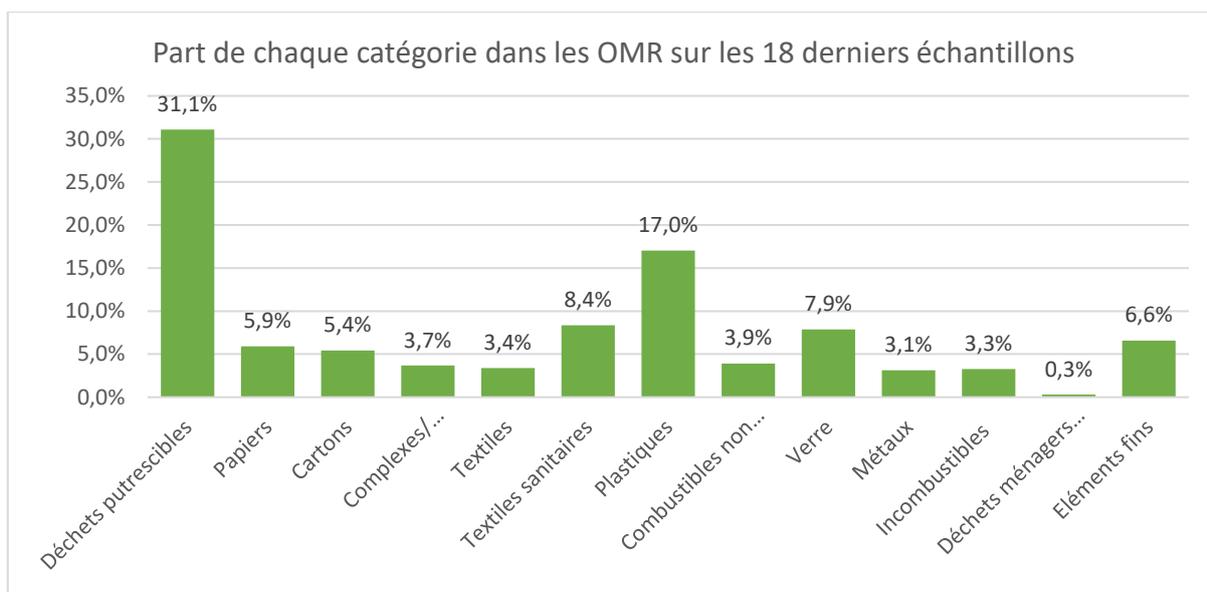
Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour Annemasse Agglomération, il a été retenu 4 campagnes, soit 21 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020.

6.7.3.1 Composition des OMR d'Annemasse Agglomération par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats par catégories des caractérisations lors des quatre dernières campagnes montrent que :

- La proportion de déchets putrescibles présent dans les OMR est de 31,1%, taux relativement élevé,
- Le reste des OMR est principalement composé de plastiques (17,0%), de textiles sanitaires (8,4%) et de verre (7,9%).

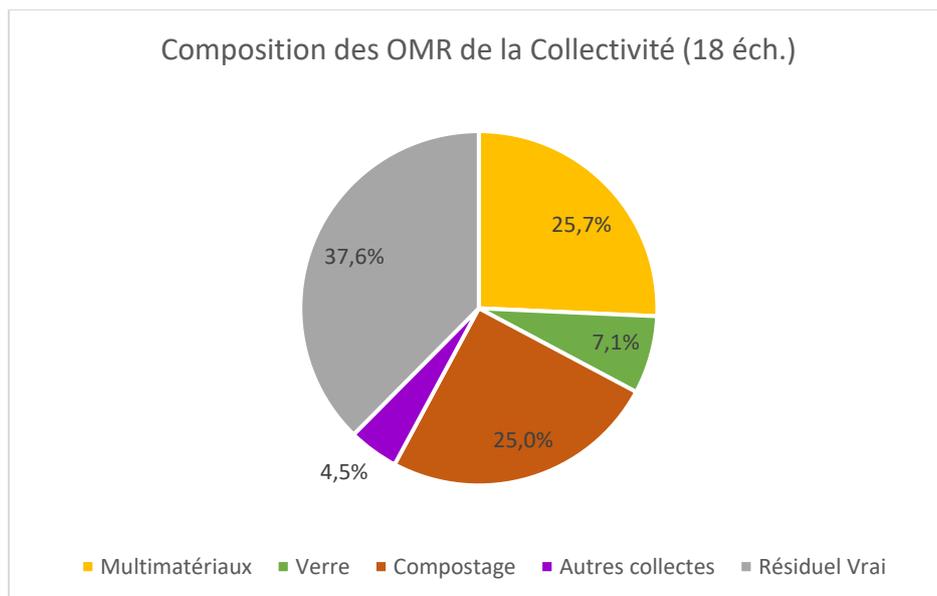


Graphique 28: Composition des OMR d'Agglomération Annemasse

6.7.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux et verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

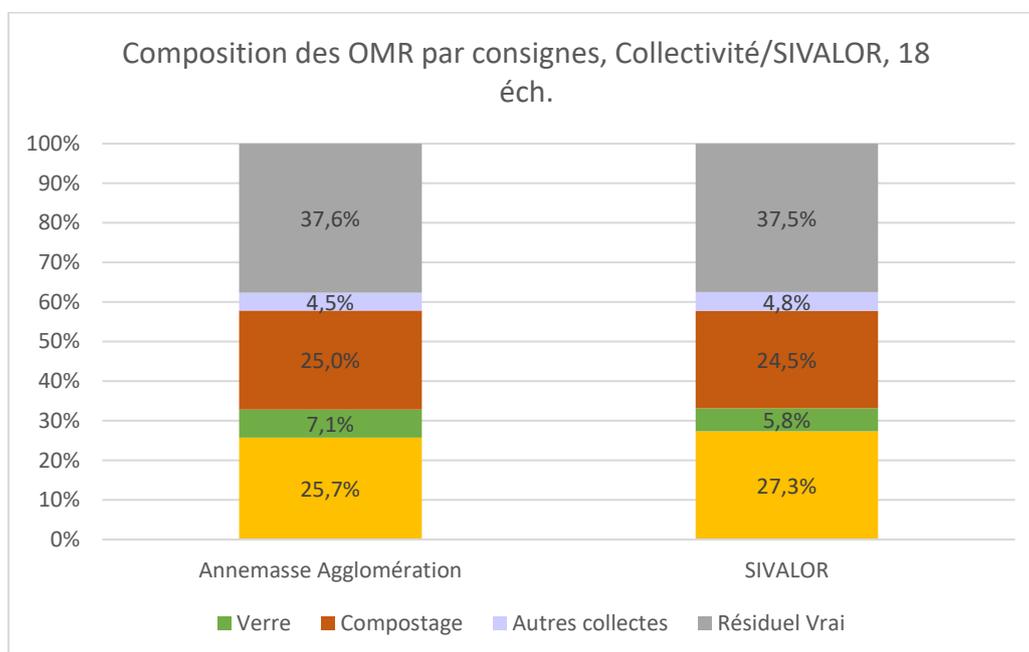
L'analyse des résultats en fonction des catégories de tri du SIVALOR montre qu'en moyenne, sur les 18 derniers échantillons, près de 62,4% des OMR sont composées de matière valorisable ou recyclable.



Graphique 29: Composition des OMR d'Agglomération Annemasse selon les catégories de tri

Près de **62% des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et/ou d'un traitement par compostage** :

- 37% des OMR de la collectivité pourraient faire l'objet d'un meilleur tri en étant orientés vers les collectes sélectives existantes.
- 25 % de matière pouvant être traitée par compostage est encore présente dans les OMR.



Graphique 30 : Comparaison de la composition des OMR de l'Agglo avec la moyenne pour les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La part d’ordures ménagères résiduelles vraies de l’Agglomération d’Annemasse est similaire à celle du SIVALOR. Néanmoins, la part de verre est légèrement supérieure tandis que celle de multimatériaux est légèrement inférieure à celles du SIVALOR.

6.7.4 Evolution des résultats sur le territoire de l’Agglomération d’Annemasse

Pour rappel, sur le territoire d’Annemasse Agglomération, la prise en compte de l’ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons depuis 2019 donnent la composition suivante :

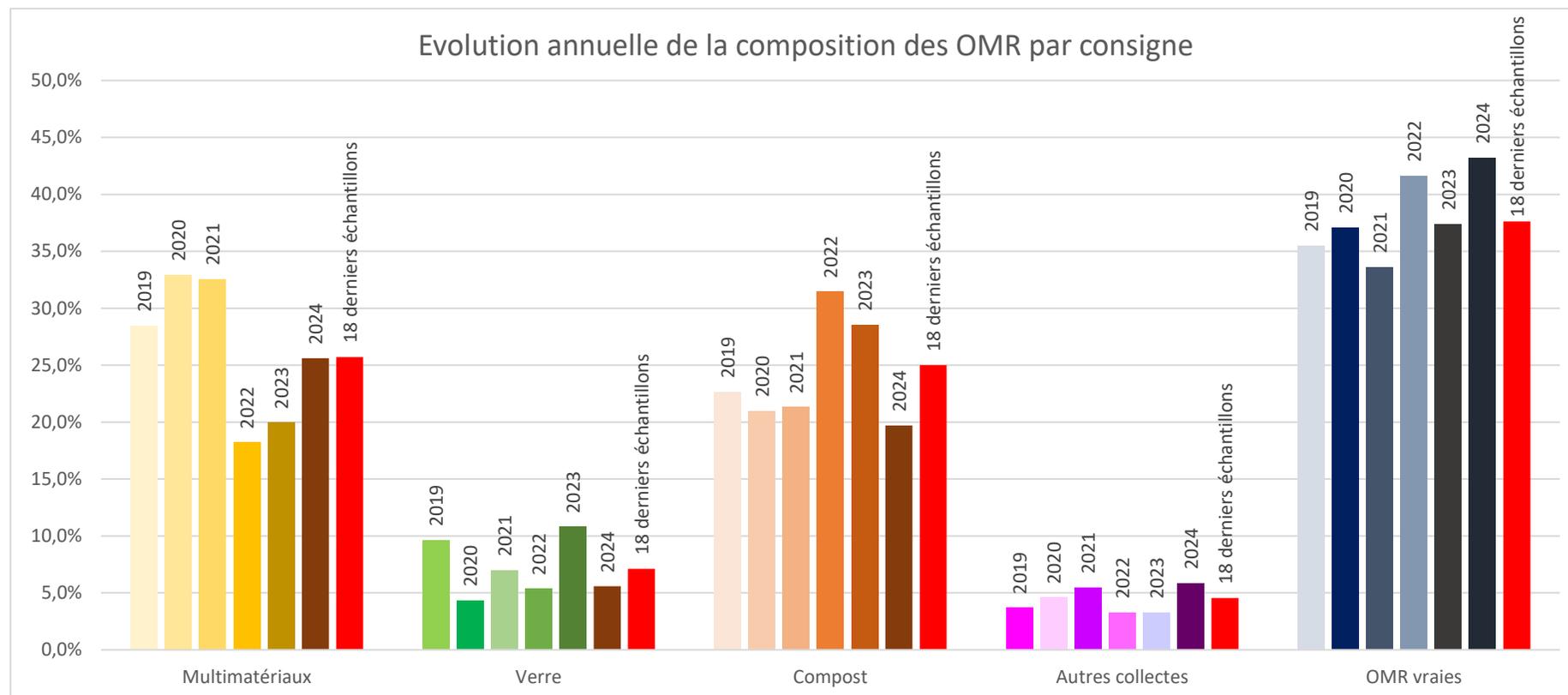
	MODECOM national 2017	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	29,5%	24,2%	21,1%	41,1%	24,0%	26,9%	31,1%	29,8%
Papiers	8,6%	9,8%	8,4%	10,5%	4,8%	10,5%	4,4%	5,9%	7,2%
Cartons	6,4%	4,9%	7,4%	8,3%	4,7%	5,8%	5,7%	5,4%	5,9%
Composites/complexes	2,3%	3,0%	4,9%	4,7%	2,8%	4,4%	4,0%	3,7%	3,9%
Textiles	3,0%	2,5%	4,1%	4,5%	2,7%	5,9%	3,4%	3,4%	3,6%
Textiles sanitaires	13,9%	4,3%	8,2%	4,7%	7,5%	13,9%	8,6%	8,4%	8,6%
Tout Plastiques	14,6%	16,2%	20,0%	19,2%	14,0%	12,9%	17,9%	17,0%	16,7%
Combustibles non classés	4,6%	3,6%	6,5%	4,8%	2,6%	2,2%	7,1%	3,9%	3,8%
Tout Verre	5,2%	10,0%	5,3%	10,6%	6,4%	4,3%	7,4%	7,9%	6,7%
Tout Métaux	3,4%	4,2%	3,7%	3,0%	2,8%	3,4%	4,2%	3,1%	3,1%
Incombustibles non classés	1,9%	6,9%	2,5%	4,1%	2,6%	4,6%	5,0%	3,3%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,3%	0,1%	0,5%	0,2%	0,0%	0,7%	0,3%	0,3%
Éléments fins	8,1%	4,8%	4,7%	3,9%	7,8%	8,1%	4,8%	6,6%	6,5%

Tableau 34: Evolution de la composition des OMR d’Annemasse Agglomération par catégorie

La prise en compte d’un plus grand nombre d’échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes :

- La part de **papiers** connaît une forte chute (-6%),
- La part de plastique augmente de 5%,
- Les parts de **déchets putrescibles** et de **verre** augmentent de 3%.

L’écart le plus important avec le MODECOM 2017 et les résultats obtenus lors de cette campagne concerne les **textiles sanitaires** (-5,3% en faveur de l’Agglomération) et les **papiers** (-4,2% pour Annemasse Agglomération).



Graphique 31: Evolution de la composition des OMR d'Annemasse Agglomération par consigne de tri

On peut noter en 2024 :

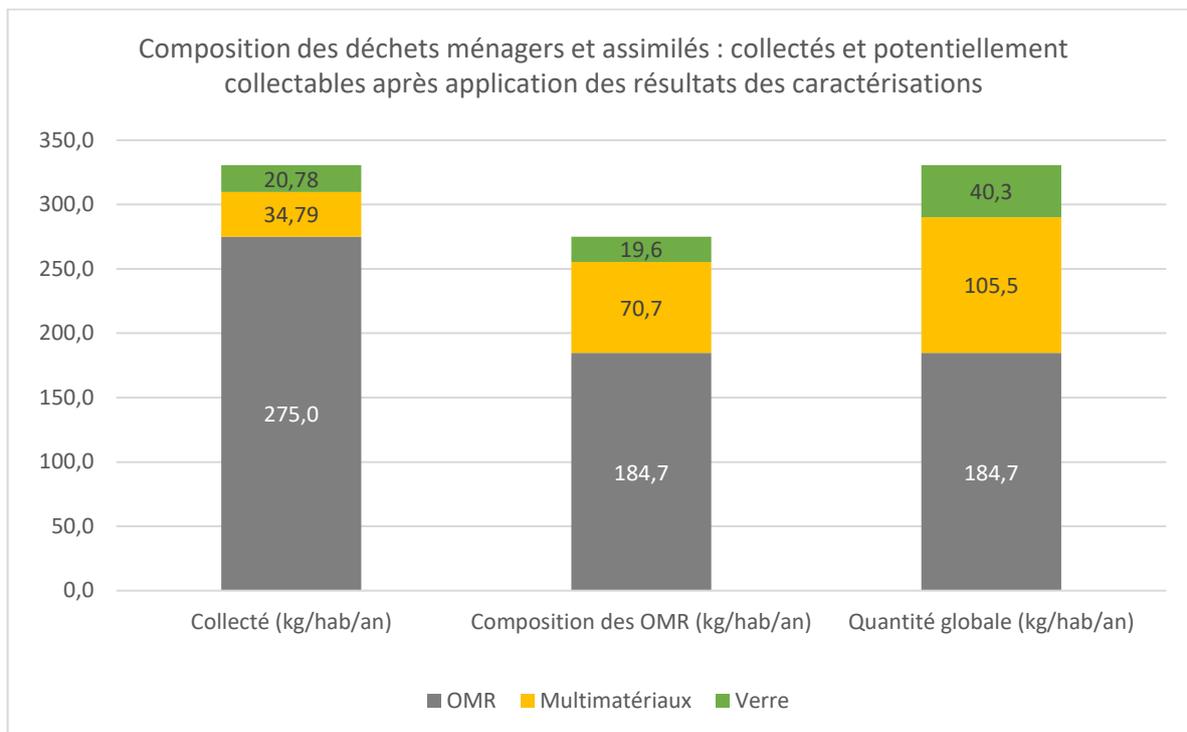
- Une augmentation de la part des multimatériaux,
- Une forte diminution de la part des déchets compostables et de la part des emballages en verre,
- Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est en augmentation et dépasse le pic de 2022.

6.7.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 21 échantillons » déterminées plus haut.

6.7.5.1 Analyse du report des gisements de tri

90,3 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 67 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 49 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.7.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de l'Agglomération Annemasse lors des dernières campagnes (21 derniers échantillons) représente 32,4% des OMR, soit 89 kg / an par habitant.

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	% des OMR 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	14,4%	39,5
	Déchets de jardin	4,1%	11,2
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	11,2%	30,8
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	0,9%	2,5
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,5%	4,2
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,3%	0,8
Total		32,4%	89

Graphique 32: Evaluation du gisement d'évitement pour l'Agglomération d'Annemasse

- L'essentiel de ce gisement étant constitué de restes alimentaires (14,4% des OMR soit 39,5kg/hab/an),
- Et de produits alimentaires non consommés (11,2% des OMR) : 30,8 kg/hab/an environ ;
- Les déchets de jardin représentent également l'équivalent de 11,2 kg de déchets non triés par an et par personne.